

## NE VOUS ENCOMBREZ PLUS LA VIE !

Afin de garder vos rues propres,  
le SIAVED propose un nouveau service gratuit

### 2 SOLUTIONS POUR VOS ENCOMBRANTS


#### 1 L'APPORT EN DÉCHÈTERIES

Privilégiez la déchèterie en fonction de vos besoins :  
horaires et adresses disponibles sur notre site internet.

#### LA COLLECTE SUR APPEL

2

Attention, ce service est réservé aux particuliers.  
Il n'y a plus de collecte en porte à porte, sur le territoire !

- Prenez rendez-vous au : **0 969 391 089** (appel non surtaxé)  
du **lundi au samedi de 08h00 à 18h00** (délai d'intervention  
sous 4 semaines).
- Précisez le descriptif complet des objets à collecter et le  
volume que cela représente (3m<sup>3</sup> maximum par enlèvement,  
environ 3 petites remorques de voiture). 
- Suite à cet appel, un rendez-vous vous sera proposé.  
Il faudra sortir les encombrants devant votre domicile le jour  
de la collecte avant 08h00.

Service gratuit et limité à 2 demandes par an et par foyer.

## AMIANTE

Dans le but de limiter les risques encourus, le SIAVED  
met en place un nouveau dispositif « amiante »

1

#### PRENDRE UN RDV

(appel gratuit)

- Appelez le SIAVED au **0 800 775 537**  
du **lundi au vendredi de 08h30 à 12h30**  
et de **13h30 à 16h30**.
- Une personne vient à votre domicile afin d'estimer la quantité  
d'amiante à enlever avant démontage et vous donner  
quelques conseils.
- Le nombre de sacs «amiante» appelés «Big Bag» est défini  
selon le volume et un devis est établi pour la fourniture du  
(des) sac(s) (tarif : 15€ le «big bag»).



#### COLLECTE DE L'AMIANTE

2

Attention, dès la mise en place de ce système, l'amiante  
n'est plus accepté en déchèteries !

- Une fois le devis accepté, les sacs vous sont livrés. Il vous  
suffit ensuite de les remplir (le remplissage et le  
conditionnement est fait par vos soins).
- Déposez les sacs à l'endroit déterminé par la personne du  
SIAVED où ils seront collectés à la date convenue.



L'amiante est un matériau dangereux, le port d'une combinaison,  
de gants et d'un masque est **VIVEMENT CONSEILLÉ !**

Service gratuit et limité à 2 demandes par an et par foyer.